

Toulouse, le 26 Février 2014

**Association Deux Pieds Deux Roues (ex Vélo)**

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées

J. Savary délégué régional

Tél. : 05 61 11 87 09 / 06 33 59 03 35 /E-mail : [j-savary@wanadoo.fr](mailto:j-savary@wanadoo.fr)

Objet : Demande d'améliorations, de connexions et de prolongements de la Voie Verte de l'Arrière pays Toulousain

À M. Pierre Izard

Président du Conseil Général de la Haute-Garonne

Monsieur le Président,

La Communauté de Communes de Villemur-sur-Tarn, avec le soutien financier de l'Etat, du Conseil Général de la Haute-Garonne et du Conseil régional de Midi-Pyrénées, a réalisé en 2008 la « Voie Verte de l'Arrière Pays Toulousain » entre La Magdelaine-sur-Tarn et Villemur-sur-Tarn, sur 8Km.

Ce bel aménagement est très apprécié par les habitants de la vallée et des communes proches.

Il pourrait constituer, à condition d'être amélioré, connecté et prolongé, un axe vert de 20km, traversant tout le territoire de la Communauté de Communes de Val d'Aïgo, utilisé à la fois pour les déplacements utilitaires (domicile-travail, école, courses), pour les balades journalières et en famille, et pour les randonnées des cyclotouristes locaux et itinérants.

En effet une véloroute régionale et nationale est en cours d'aménagement sur 700km entre Moissac et Sommières, il s'agit de la Véloroute V85 Vallée du Tarn-Causse-Sommières. Cette véloroute suivra la vallée du Tarn entre Montauban et Saint-Sulpice-sur-Tarn, et pourra emprunter la Voie Verte de l'Arrière Pays Toulousain, ce qui apportera une fréquentation importante de touristes à vélo, avec des retombées positives pour votre territoire (restauration, hébergements, services,...).

Aussi notre Association, qui agit pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes, a envoyé au Président de la Communauté de communes de Val d'Aïgo un courrier pour lui demander :

- = des améliorations de la Voie Verte actuelle ;
- = des connexions de la Voie Verte avec tous les villages proches ;
- = des prolongements de la Voie Verte actuelle, de Villemur à la limite de Nohic (plus de 4 km), de La Magdelaine à Bessières (carrefour avec

la D15E) (plus de 3km), et dans la traversée de Bessières.

Nous vous transmettons une copie de ce courrier (lettre du 26-02-2014).

Nous demandons à votre Conseil Général de soutenir toutes nos demandes car :

- = le département est propriétaire des emprises de l'ancienne voie ferrée dont nous demandons la transformation en Voie Verte ;
- = le département peut co-financer les aménagements de piste cyclables et voies vertes des Communes et Communautés de communes ;
- = le département peut réaliser certaines de nos demandes lors de travaux de réfection de la voirie départementale ;
- = le département peut réaliser certaines de nos demandes dans le cadre de la politique d'accès cyclable aux collèges.

Nous espérons votre soutien à nos demandes et aux futurs aménagements de Voies Vertes et de pistes cyclables réalisés par la Communauté de communes de Val d'Aïgo et par les communes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien Savary

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo)

Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées

Tél. : 06 33 59 03 35 / E-mail : j-savary@wanadoo.fr

PJ : Lettre de l'AF3V au président de la Communauté de communes de Val d'Aïgo (lettre du 27-02-2014)

Copie à :

- M. Eric Oget, Président de la Communauté de communes de Val d'Aïgo
- M. André Laur, Conseiller général du canton de Montastruc-La-Conseillère
- M. Jean-Marc Dumoulin, Conseiller général du canton de Villemur-sur-Tarn